



MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION NATIONALE DU
CONTROLE DES MARCHES
PUBLICS

N° 0694 /MEFP/DNCMP/DAGAS/SAC/2022

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

12 JUL. 2022

Conakry, le

LE DIRECTEUR NATIONAL

A

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports.

- CONAKRY -

Objet : Avis de Non Objection (ANO) sur le projet de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) relatif aux Travaux de pavage de chaussée et trottoirs avec la méthode de la Haute Intensité à Main d'Oeuvre (HIMO) à KOUROUSSA, en quatre (4) lots distincts :

- ✓ Lot 1 – Rues n°1 et n°2 : Tronçon derrière la Mairie au quartier Sogbé, longueur 277.33 ml, et le Tronçon Mairie au pont Niger, longueur 476 ml ;
- ✓ Lot 2 – Rue n°3 et Espace public : Tronçon RN – Port de Kouroussa Niger, longueur 427 ml, et Espace public situé à Brada et Rail Niger, surface 2400 m² en pavés trief ;
- ✓ Lot 3 – Rues n°2 et 3 : Préfabrication des éléments en béton (Bordures et Pavés) ;
- ✓ Lot 4 – Rue n°1 et Espace public : Préfabrication des éléments en béton (Bordures et Pavés).

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de votre courrier N° 527/CABMJS/2022/PRMP en du 14 juin 2022 par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le projet de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ouvert cité en objet.

Après examen par mes services techniques, sur la base du projet transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, **je vous informe que la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) n'a pas d'objection sur le contenu dudit dossier.**

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Mohamed DIALLO



11081



MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DU
CONTROLE DES MARCHES
PUBLICS

N° 0230 /MEF/DNCMP/DAGAS/SAG/2022

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

3 DEC 2022

Conakry, le

LE DIRECTEUR NATIONAL

A

Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Nationale d'Exécution des
Travaux d'intérêt Publics pour
l'Emploi (AGETIPE)

-CONAKRY-

Objet : Avis de Non Objection (ANO) sur le Rapport d'évaluation des offres relatives aux Travaux de pavage des chaussées et trottoirs et de préfabrication des éléments en béton (bordures et pavés) dans la Commune de KOUROUSSA en quatre (4) lots distincts :

- ✓ **Lot 1** – Travaux de pavage de chaussée, trottoirs et des drainages des eaux Rue N°1 et Rue N°2 : Tronçon derrière la Mairie au Quartier Sogbè, longueur 277.33 ml. Tronçon Mairie au pont Niger, longueur 476 ml ;
- ✓ **Lot 2** – Tronçon RN – Port de Kouroussa Niger, longueur 427 ml pour les Travaux de pavage de chaussée et trottoirs et des drainages des eaux , l'espace public, situé à Brada et rail Niger. Surface Aménagée 2400 m² en pavé trief ;
- ✓ **Lot 3** – Préfabrication des éléments en béton (Bordures et pavés) pour les Rues N°2 et N°3 ;
- ✓ **Lot 4** – Préfabrication des éléments en béton (Bordure et pavés) pour les rues N°1 et espace public.

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0077/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2022 en date du 06 Décembre 2022, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le Rapport d'évaluation des offres citées en objet.

Après examen par mes services techniques, sur la base des documents transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, je vous informe que la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) n'a pas d'objection sur la conclusion de la Commission d'évaluation proposant l'attribution provisoire des marchés suivant les lots ci-après :

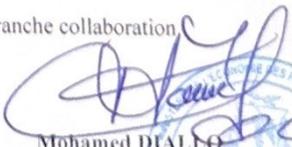
Lot 1 – l'Entreprise NOVAC SARL, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Trois milliards Six cent cinquante-cinq millions Sept cent sept mille Quatre cent Francs Guinéens (3 655 707 400 GNT/TTC) ;

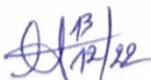
Lot 2 – l'Entreprise NOVAC SARL, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Trois milliards Cent soixante-dix-neuf millions Huit cent quatre-vingt-dix-huit mille Huit cent dix Francs Guinéens (3 179 898 810 GNT/TTC) ;

Lot 3 – l'Entreprise EGBTPE, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Trois milliards Quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions Francs Guinéens (3 498 000 000 GNT/TTC) ;

Lot 4 – l'Entreprise KANSEK BTP, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Deux milliards Vingt-cinq millions Huit cent quatre-vingt-deux mille Quatre cent Francs Guinéens (2 025 882 400 GNT/TTC).

Veuille recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration


Mohamed DIALLO
DIRECTEUR NATIONAL
AGENCE NATIONALE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLICS


13/12/22



MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU
CONTROLE DES MARCHES
PUBLICS

N°0158/MEF/DGCMP/DAGAS/SASAF/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le ...09.FEV.2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Nationale d'Exécution des
Travaux d'Intérêt Publics pour
l'Emploi (AGETIPE)

-CONAKRY-

Objet : Avis de Non Objection (ANO) sur quatre (4) projets de contrats des Travaux de pavage des chaussées et trottoirs et de préfabrication des éléments en béton (bordures et pavés) dans la Commune de KOUROUSSA, relatifs :

- 1 – Travaux de pavage de chaussée, trottoirs et des drainages des eaux Rue N°1 et Rue N°2 : Tronçon derrière la Mairie au Quartier Sogbè, longueur 277.33 ml. Tronçon Mairie au pont Niger, longueur 476 ml (lot 1) ;
- 2 – Tronçon RN – Port de Kouroussa Niger, longueur 427 ml pour les Travaux de pavage de chaussée et trottoirs et des drainages des eaux ; l'espace public, situé à Brada et rail Niger. Surface Aménagée 2400 m² en pavé trief (lot 2) ;
- 3 – Préfabrication des éléments en béton (Bordures et pavés) pour les Rues N°2 et N°3 (lot 3) ;
- 4 – Préfabrication des éléments en béton (Bordure et pavés) pour les rues N°1 et espace public (lot 4).

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0061/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en date du 26 Janvier 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), les projets de contrats cités en objet.

Après examen par mes services techniques, sur la base des projets transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, **je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur le contenu desdits projets de contrats, sous réserve de veiller à ce que l'ensemble des documents contractuels énumérés dans l'article 2 de la "Lettre du marché" soient correctement intégrés dans chaque projet de contrat.**

Veuille recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.


Mohamed DIALLO


09/02/23